

# Unités constitutives du diplôme

## **Unité U11 (épreuve E1, sous-épreuve E11) – mathématiques**

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques (groupement B) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **Unité U12 (épreuve E1, sous-épreuve E12) – sciences-physiques et chimiques**

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Elle comprend les modules spécifiques suivants du programme de sciences physiques et chimiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 :

T6 Qu'est-ce qu'une voiture puissante ?

T7 Comment avoir une bonne tenue de route ?

CME7 Comment l'énergie électrique est-elle distribuée à l'entreprise ?

## **Unité U34 (épreuve E3 – sous-épreuve E34) – économie gestion**

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'économie-gestion pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **Unité U35 (épreuve E3 – sous-épreuve E35) – prévention, santé, environnement**

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'économie-gestion pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **Unité U4 (épreuve E4) – épreuve de langue vivante**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

## **Unité U51 (épreuve E5 – sous-épreuve E51) – français**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

## **Unité U52 (épreuve E5 – sous-épreuve E52) – histoire, géographie, éducation civique**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

## **Unité U6 (épreuve E6) – arts appliqués et cultures artistiques**

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009)

## **Unité U7 (épreuve E7) – épreuve d'éducation physique et sportive**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

## **Unité facultative UF1 – épreuve facultative de langue vivante**

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Compétences		U21	U22	U31	U32	U33
<b>C1</b>	1 – Décoder et analyser les données de définition					
	2 – Décoder et analyser les données opératoires					
	3 – Décoder et analyser les données de gestion					
	4 – Relever et réceptionner une situation de chantier					
<b>C2</b>	1 – Choisir et adapter des solutions techniques					
	2 – Établir les plans et les tracés d'exécution d'un ouvrage					
	3 – Établir les quantitatifs de matériaux et de composants					
	4 – Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose					
	5 – Établir les documents de suivi de réalisation					
<b>C3</b>	1 – Organiser et mettre en sécurité les postes de travail					
	2 – Préparer les matériaux, les quincailleries et les accessoires					
	3 – Installer et régler les outillages					
	4 – Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, PN, CN					
	5 – Conduire les opérations de mise en forme et de placage					
	6 – Conduire les opérations de montage et de finition					
<b>C4</b>	1 – Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention					
	2 – Contrôler la conformité des supports et des ouvrages					
	3 – Implanter, distribuer les ouvrages					
	4 – Préparer, adapter, ajuster les ouvrages					
	5 – Conduire les opérations de pose sur chantier					
	6 – Installer les équipements techniques, les accessoires					
	7 – Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage					
	8 – Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier					
<b>C5</b>	1 – Assurer la maintenance périodique des ouvrages					
	2 – Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages					
<b>C6</b>	1 – Animer une équipe					
	2 – Animer les actions qualité et sécurité					
	3 – Communiquer avec les différents partenaires					
	4 – Rendre compte d'une activité					

## **Unité U21 (épreuve E2, sous-épreuve E21) – analyse technique d'un ouvrage**

### **1. Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur pour effectuer l'analyse technique d'un ouvrage et produire les documents de définition nécessaires à sa réalisation :

- C1.1 Décoder et analyser les données de définition
- C2.1 Choisir et adapter des solutions techniques
- C2.2 Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage
- C2.3 Établir les quantitatifs de matériaux et de composants

On notera que, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

### **2. Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, bureau ou zone réservée à l'étude des dossiers d'exécution au sein de l'atelier de fabrication.

### **3. Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de l'activité préparation.

Préparation :

- T1 Prendre connaissance des documents, des consignes écrites et orales
- T2 Analyser des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et/ou aux installations
- T6 Rechercher, comparer et choisir des solutions techniques
- T7 Établir ou compléter les plans d'exécution (croquis, dessin de détail...)
- T8 Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier
- T9 Établir le quantitatif des matériels et des matériaux à mettre en oeuvre

## **Unité U22 (épreuve E2, sous-épreuve E22) – préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier**

### **1. Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur pour préparer et organiser les activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier nécessaires à la réalisation d'un ouvrage :

- C1.2 Décoder et analyser les données opératoires
- C1.3 Décoder et analyser les données de gestion
- C2.4 Établir le processus de fabrication et de dépose et de pose
- C2.5 Établir les documents de suivi de réalisation

On notera que, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

### **2. Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, du bureau ou de la zone réservée à l'étude des dossiers d'exécution au sein de l'atelier de fabrication.

### 3. Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités préparation, suivi de réalisation et contrôle qualité.

#### Préparation :

- T5 Identifier les moyens humains et matériels de l'entreprise
- T10 Définir une méthode de travail
- T11 Élaborer un processus et/ou un mode opératoire de fabrication, de pose ...
- T12 Planifier une réalisation, un agencement (fabrication, mise en œuvre)
- T13 Établir les documents de fabrication, de mise en œuvre et de suivi

#### Suivi de réalisation et contrôle qualité :

- T1 Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits
- T2 Évaluer l'avancement des travaux et proposer des ajustements
- T3 Renseigner des documents de suivi

## Unité U31 (épreuve E3, sous-épreuve E31) – réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

### 1. Contenu

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur pour animer l'activité d'une équipe de travail, communiquer avec ses partenaires de l'acte de construire et rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier :

- C6.1 Animer une équipe
- C6.2 Animer les actions qualité et sécurité
- C6.3 Communiquer avec les différents partenaires
- C6.4 Rendre compte d'une activité

Cette unité U31 recouvre, également, l'ensemble des capacités et des compétences, des objectifs et des contenus de la discipline économie-gestion, présentées par le programme-référentiel défini par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur industriel (BO n° 32 du 17 septembre 1987).

On notera que ; pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

### 2. Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication et sur le chantier.

### 3. Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de l'activité communication.

#### Communication :

- T1 Rendre compte de son travail, des informations et des observations
- T2 Communiquer avec les différents partenaires
- T3 Participer à des groupes de travail

## **Unité U32 (épreuve E3, sous-épreuve E32) – fabrication d'un ouvrage**

### **1. Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur pour conduire l'ensemble des opérations de fabrication d'un ouvrage :

- C3.1 Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- C3.2 Préparer les matériaux, les quincailleries et les accessoires
- C3.3 Installer et régler les outillages
- C3.4 Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, P.N., C.N.
- C3.5 Conduire les opérations de mise en forme, de placage
- C3.6 Conduire les opérations de montage et de finition
- C5.2 Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages

On notera que, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

### **2. Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication.

### **3. Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités fabrication, suivi de réalisation et contrôle qualité, maintenance des matériels.

#### **Fabrication :**

- T1 Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle
- T2 Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages
- T3 Optimiser et préparer les matériaux et les produits
- T4 Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande numérique
- T5 Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un moule
- T6 Plaquer des panneaux, des surfaces
- T7 Effectuer les opérations de montage
- T8 Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition
- T9 Poser les quincailleries et les accessoires
- T10 Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures... (vitres, miroirs, panneaux décoratifs...)
- T11 Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous-traité
- T12 Conditionner, stocker, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison

#### **Suivi de réalisation et contrôle qualité :**

- T4 Vérifier la conformité d'une réalisation finie

#### **Maintenance des matériels :**

- T1 Effectuer la maintenance de 1er niveau des machines fixes, portatives et des outillages
- T2 Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solution corrective

## **Unité U33 (épreuve E3, sous-épreuve E33) – mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier**

### **1. Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences nécessaires au titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur pour conduire l'ensemble des opérations de mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier :

- C1.4 Relever et réceptionner une situation de chantier
- C4.1 Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- C4.2 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- C4.3 Implanter, distribuer les ouvrages
- C4.4 Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
- C4.5 Conduire les opérations de pose sur chantier
- C4.6 Installer les équipements techniques, les accessoires
- C4.7 Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage
- C4.8 Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
- C5.1 Assurer la maintenance périodique des ouvrages

On notera que, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

### **2. Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, sur un chantier de mise en œuvre.

### **3. Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités de préparation de chantier, mise en œuvre sur chantier, suivi de réalisation et contrôle qualité, maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes.

#### **Préparation :**

- T3 Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer
- T4 Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer

#### **Pose, installation de menuiseries et réalisation d'agencements intérieurs et extérieurs :**

- T1 Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective
- T2 Organiser les zones d'intervention
- T3 Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets.
- T4 Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits
- T5 Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage
- T6 Préparer les supports nécessaires à la pose
- T7 Préparer et ajuster les ouvrages
- T8 Répartir et tracer les fixations
- T9 Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages
- T10 Fixer, solidariser les ouvrages aux supports
- T11 Mettre en œuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiment
- T12 Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers
- T13 Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires
- T14 Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement

#### **Suivi de réalisation et contrôle qualité :**

- T4 Vérifier la conformité d'une réalisation finie

T5 Participer aux réunions de chantier

**Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes**

T3 Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier

T4 Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation

T5 Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage